

Etaient présents :

### Représentants de l'administration :

- Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT auprès duquel le comité technique est placé
- Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- Maxime DELRUE, Directeur des Ressources Humaines de l'ENSAIT
- Claire CHARBY, Assistante Ressources humaines de l'ENSAIT

### Représentants du personnel :

#### TITULAIRES

Sabine CHLEBICKI, Ingénieur d'études  
François DASSONVILLE, Technicien de recherche  
Hubert OSTYN, Assistant Ingénieur  
Damien SOULAT, Professeur des Universités  
Boris DUCHAMP, Contractuel

#### SUPPLEANTS

Frédéric VEYET, Contractuel  
Guillaume LEMORT, Contractuel  
Ali NAAB, Technicien  
Sarah DEBISSCHOP, Contractuelle

Le Président ouvre la séance en accueillant les membres du Comité.

Monsieur MONFRIER prend la parole pour constater que le quorum est atteint et présenter Claire CHARBY, assistante RH qui sera en charge du secrétariat de la séance.

Monsieur MONFRIER poursuit la réunion en rappelant qu'il faut désigner un secrétaire adjoint de séance étant entendu que le Directeur des Ressources Humaines, représentant de l'Administration est Secrétaire Permanent du Comité. Madame Sabine CHLEBICKI fait acte de candidature et est désignée Secrétaire Adjointe de séance à l'unanimité.

Il souhaite également connaître les suppléants qui participeront au vote en l'absence de certains titulaires. Les représentants se consultent pour désigner comme participant au vote Sarah DEBISSCHOP, Guillaume LEMORT et Ali NAAB.

Le Président propose d'aborder le premier point à l'ordre du jour.

### 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du CT du 11 septembre 2015

Monsieur MONFRIER soumet à l'approbation des membres du CT le procès-verbal du CT du 11 septembre 2015

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	7	6		1

Monsieur SOULAT choisit de s'abstenir et motive alors son choix. Il rappelle que le vote des PCA était conditionné à la transmission des fiches de missions.

Monsieur DELRUE prend note de la remarque et indique que l'élaboration des fiches PCA est à ce jour à l'état de projet. Il souligne qu'entre le dernier CT et ce jour, il y a eu un certain nombre de changements et notamment l'élection d'une nouvelle Direction du laboratoire qui a une influence certaine sur les PCA. Il indique que suite à cette élection plusieurs fiches doivent être réécrites. Des propositions ont déjà été faites à la Direction mais il faut parallèlement attendre la validation du référentiel d'activité pour pouvoir les finaliser.

Aussi Monsieur DELRUE a-t-il fait le choix de ne pas présenter des fiches qui pourraient ne pas être complètement finalisées, d'attendre d'avoir tous les éléments, et de se laisser du temps pour en discuter avec les uns et les autres. Il s'engage à les proposer lors du prochain CT.

## **2 – Calendrier des CT 2016**

Monsieur DELRUE annonce les dates des Comités techniques 2016 :

- Le vendredi 26 février 2016 à 10 heures
- Le vendredi 13 mai 2016 à 10 heures
- Le lundi 5 septembre 2016 à 10 heures
- Le vendredi 25 novembre 2016 à 10 heures

Monsieur DEVAUX précise que le choix des dates n'est pas anodin. Les CT auront lieu une dizaine de jours avant les CA de manière à pouvoir se garder une marge de manœuvre au cas où il y aurait nécessité de réunir à nouveau le CT avant le CA.

## **3 – Info sur les chantiers à venir : référentiel d'activités, RIFSEEP, PCA, Primes et NBI**

Monsieur DELRUE revient sur la problématique des PCA et du référentiel d'activités.

Il souhaite repartir sur des bases clarifiées, expliquées et comprises par tous de manière à avoir un canevas qui permet d'avoir une vraie référence. Les éléments seront rendus au CT prochain.

Il indique que l'évolution du référentiel et des PCA doit passer par une phase de concertation avec certains enseignants-chercheurs et surtout avec Maryline LEWANDOWSKI qui sera invitée au prochain CT pour en présenter les évolutions.

Se pose la question d'intégrer ou non la fonction d'animateur scientifique au sein de la Direction du laboratoire.

Monsieur DELRUE indique que malgré un sourcing important, il est difficile d'avoir des éléments relatifs à la mise en place du RIFSEEP. Il indique qu'il formalise actuellement une présentation du RIFSEEP synthétique. Le calendrier ministériel ne facilite pas la mise en œuvre de ce nouvel élément de rémunération. La difficulté actuelle est de devoir mettre en œuvre le RIFSEEP au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les AENES sans par ailleurs avoir eu d'information tant techniques que comptables. Il

indique que la Direction s'est engagée à ne pas calibrer des versements mensuels inférieurs à ce que les agents perçoivent actuellement.

Concernant les primes de fin d'année qui ont été allouées sur l'enveloppe indemnitaire, 2 réunions ont été organisées à la fois collective et individuelle avec les chefs de services concernés sur l'établissement de manière à pouvoir formaliser une modulation individuelle auprès de chaque agent. Les chefs de service ont été individuellement prévenus par mails des montants retenus pour chacun des agents de leur service. Le tout sera formalisé par l'envoi d'un courrier individuel tant pour les agents titulaires que pour les agents contractuels.

Concernant les NBI, Monsieur DELRUE précise qu'il a reçu un courrier émanant du Rectorat et du ministère qui sollicitent l'Ecole régulièrement sous forme d'enquêtes pour connaître l'utilisation des différentes ressources. La grille votée en CA devra être revue prochainement du fait des recrutements d'agents contractuels sur des postes donnant droit à NBI. Les agents contractuels ne pouvant percevoir cet élément de rémunération, il sera possible de redistribuer un certain nombre de points de NBI.

Monsieur DASSONVILLE fait remarquer que le RIFSEEP devra être appliqué dès janvier pour les AENES et que de ce fait le CT ne se sera pas prononcé sur sa mise en place.

Monsieur DELRUE indique qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il s'agira d'avoir mis en place la traduction comptable du RIFSEEP et non un interclassement en fonction des différents groupes. Il fait savoir qu'il sera impossible de faire autrement du fait que la DRFIP refuse toute mise en place rétroactive du RIFSEEP.

La mise en place du RIFSEEP dépend d'un grand nombre d'information encore inconnues à ce jour, telles la traduction comptable de cet élément de rémunération en paie, la détermination des classements des agents dans les différents groupes en concertation avec les représentants du personnel et la stratégie adoptée par Centrale et Chimie.

Monsieur DELRUE souhaite une stabilisation en septembre de l'ensemble de ces éléments.

#### **4 – Point sur les élections : remplacement des titulaires et suppléants aux départs**

Il a été constaté qu'un certain nombre de représentants du personnel élus au CT, CHSCT et CA ont quitté ou vont quitter l'établissement.

Madame CHLEBICKI soulève qu'il existe un risque que les quorums ne soient pas atteints lors notamment des CHSCT et que cela pourrait nuire à la représentativité de l'instance.

Deux alternatives sont alors proposées :

- Une élection partielle
- Une réélection complète qui impliquerait une démission de l'ensemble des membres.

Monsieur DELRUE s'engage à faire une analyse juridique des possibilités et de la communiquer à l'ensemble des représentants.

Les représentants indiquent que s'il n'était pas possible de mettre en place une élection partielle, ils présenteraient alors une démission collective.

Compte tenu du calendrier (dates des prochaines instances et obligations de formation des membres du CHSCT prévues au 1<sup>er</sup> trimestre 2016), les représentants ont souhaité que cette élection partielle soit programmée fin janvier 2016

Sans autres questions diverses et après épuisement des points à l'ordre du jour, le Président remercie les membres du Comité Technique et lève la séance à 15 heures 15.

Le Président de séance

Eric DEVAUX



Le Secrétaire permanent

Maxime DELRUE

La Secrétaire de séance

Sabine CHLEBICKI